

## Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

### 17 novembre 2023 Commémoration de l'accident aérien de 1983

Tous les 10 ans, l'école des commissaires des armées, implantée à Salon de Provence, commémore l'accident aérien du 17 novembre 1983, qui a coûté la vie à 3 élèves commissaires et à l'adjudant-chef qui pilotait l'avion. Une stèle rappelle cet événement au bout de la route du vallon de Combeau sur la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois.

Vendredi 17 novembre 2023, une brève cérémonie regroupant les 2 promotions d'élèves commissaires

d'ancrage (20 élèves), des cadres de l'école des commissaires et de la base aérienne 701 de Salon de Provence, des représentants de la promotion 1983 et des membres des familles des disparus s'est déroulée au vallon de Combeau.

Mme le commissaire général Sylvie Pion, directrice de l'école des commissaires des armées, a prononcé un court discours, en insistant sur l'engagement.

"... Les 3 élèves disparus avait choisi de servir l'armée dans un corps d'administration militaire, un engagement mûrement réfléchi. Leur disparition rappelle à chacun et aux jeunes générations le risque attaché à cet engagement. En opération extérieure, en métropole, en exercice ou en mission, sous le feu ennemi ou par accident, l'engagement est total..."

La commémoration permet de ne pas oublier. C'est la marque de respect la plus simple et la plus authentique que la communauté militaire, à travers nous aujourd'hui, continue de donner à 4 camarades disparus il y a 40 ans au service de la France."

La liste des disparus est lue :

Les élèves commissaires

Mireille Coltin née Merlino

Jean-Louis Boué

Michel Chaussebourg

L'Adjudant Chef

Pierre Kotte

Après une minute de silence, la Marseillaise est chantée par tous.

Enfin 2 gerbes sont déposées au pied de la stèle et les familles présentes se recueillent aussi, alors que la brume tombe sur le vallon et marque la fin d'une cérémonie simple et émouvante pour perpétuer le souvenir.





Cette commémoration rappelle des souvenirs à certains Châtillonnais comme notre Maire qui à l'époque était pompier volontaire. Pour d'autres ce sera l'occasion de connaître la signification de la stèle du vallon de Combeau.

## L'école des commissaires des armées

Le corps des commissaires des armées est un corps d'officiers administrateurs dont la mission est d'assurer le soutien des armées aussi bien sur le territoire national qu'en opérations extérieures.

Les commissaires sont formés à l'École des commissaires des armées pour toutes les armées. La formation pour les commissaires de carrière dure 2

ans. Au recrutement 65 % sont destinés à devenir commissaire de carrière (2 ans de formation), et 35 % commissaires sous contrat.

Au total il y a 1900 commissaires des armées. À noter qu'il y a 1/3 de femmes. Les affectations sont en Île de France, en outre-mer ou à l'étranger et pour des projections opérationnelles.

L'école interarmées est basée à Salon de Provence.

Pour tout renseignement, courriel : [ecoledescommissairesdesarmees@gmail.com](mailto:ecoledescommissairesdesarmees@gmail.com)

## Cérémonie du 11 novembre 2023

C'est un moment important de la vie républicaine, la commémoration de la signature de l'armistice de la première guerre mondiale. C'est aussi le moment d'un hommage à tous ceux qui sont tombés pour la France.

Cette année, il y a plus d'habitants de Châtillon que d'habitude pour assister à la cérémonie ! Les pompiers, dont 3 jeunes pompiers, et la gendarmerie sont présents. Cela fait chaud au cœur de voir cette union des habitants autour du monument aux morts !

Nos musiciens, Alain Minard, Jean-Pierre Pellini, Sylvie Danez et Serge Baude accompagnés au chant par Sylvette Martin jouent "La Madelon", puis "La victoire en chantant", avant un discours prononcé à



plusieurs voix par Eric Vanoni, Monique Orand, Martine Vincent :

**Eric Vanoni :**

"Quant au début de mon premier mandat, j'ai célébré mon premier 11 novembre en 2014, ... il y



avait dans mes propos une double volonté :

- rendre hommage à tous ceux qui sont morts ou été blessés pour la Patrie.

- évoquer les horreurs des combats, les dommages collatéraux pour la

population civile et les souffrances familiales pour les 2 guerres mondiales et faire en sorte que cela ne se reproduise plus. Nous étions dans cette perspective de croire à la paix durable depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, nous félicitant de la réconciliation franco-allemande et de la création de l'Union Européenne."

**Monique Orand :**

"Cet optimisme de la paix retrouvée en Europe, même si des conflits n'ont cessé d'exister dans le monde, a cependant été mis à mal puisqu'au fil des années le terrorisme s'est invité dans l'Hexagone. Au moment de ce rendez-vous avec la mémoire de nos poilus et de tous les morts pour la

France, nous voulons nous souvenir des différents attentats commis en France depuis 2014.

Et nous étions loin de penser qu'aujourd'hui nous aurions aussi à nous souvenir de l'attaque terroriste du samedi 7 octobre en Israël. Au moins 40 français ont été assassinés ; 8 sont portés disparus, possiblement otages de l'organisation terroriste du Hamas. Et que dire de tous les morts israéliens d'Israël et de tous les morts palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza dévastée ?

L'an dernier, l'agression de l'Ukraine par la Russie nous a aussi rappelé durement que l'horreur de la guerre était revenue aux portes de l'Europe.

En ce jour, Il est important de rappeler que 103 de nos soldats engagés dans les opérations extérieures ont perdu la vie sur cette même période de 2014 à aujourd'hui.

Il est dur de constater que chaque année notre rendez-vous devant ce monument aux morts voit notre horizon s'assombrir !"

**Martine Vincent :**

"Non l'histoire n'a pas servi de leçon. Les horreurs des tranchées de 1914 à 1918, l'usage de nouvelles armes de destruction massive, la création de la Société Des Nations et la définition des droits concernant la guerre n'ont pas empêché la deuxième guerre mondiale, à la suite de laquelle la

notion de crime contre l'humanité a été instauré et l'ONU a été créée. Quatre-vingts ans plus tard on perçoit la limite de telles démarches.

Et pourtant nous devons continuer notre devoir de mémoire et nous retrouver unis ici, certes dans la commémoration, mais surtout unis dans cette volonté de lutter contre la tentation communautaire et l'obscurantisme religieux qui s'attaquent à notre société, à notre démocratie, à notre laïcité, à notre république, à son indépendance.

Oui nous devons, par respect à nos aînés morts pour la France ; oui nous devons par rapport à nos soldats qui meurent encore pour elle aujourd'hui, mais aussi pour nos concitoyens, innocentes victimes de la barbarie, faire nôtres les paroles de la Marseillaise : «Contre nous de la tyrannie, l'étendard sanglant est levé»  
Mais aujourd'hui notre mobilisation doit s'exercer dans un contexte plus pacifique qu'en 1792."

**Eric Vanoni :**

"Notre mobilisation doit être d'abord une mobilisation morale, politique et civique pour ne plus tolérer l'intolérable comme le retour de l'antisémitisme, la propagation de discours de haine et l'intolérance érigée en principe.

Notre mobilisation c'est aussi un pari pour l'avenir en misant sur la jeunesse et son éducation. Face à l'urgence éducative, la responsabilité de tous est engagée: parents, religieux, monde associatif et sportif, réseaux sociaux. Devant notre école et après le combat mené pour éviter la fermeture d'une classe, je rappelle notre confiance à tous les personnels de l'institution scolaire pour mettre en œuvre les actions pédagogiques qui s'imposent. Par la transmission de l'esprit critique et l'exigence des savoirs, l'école reste le premier rempart contre les discours et idéologies de haine, et contre la tentation du repli communautaire.

Vive la jeunesse, vive la paix, vive Châtillon-en-Diois, vive la France !"

Ensuite Huguette Maillefaud lit le discours de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Miralès secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire :

"Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.



Cinq ans déjà que Clemenceau a présenté l'armistice à la Chambre des députés, saluant l'Alsace et la Lorraine retrouvées, honorant « nos grands morts qui ont fait cette victoire ». Et dans cette heure terrible, à l'appel du carillon des églises et des beffrois, dans le silence des canons qui se sont tus, coulent à travers tout le pays des larmes de soulagement et de fierté.

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans que les blessures cicatrisent lentement. Sur les visages des gueules cassées. Dans le cœur des veuves. Dans la solitude des orphelins. Devant les tombes ouvertes pour un fils ou un père. Au pied des monuments aux morts dont s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli.

Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français.

C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.

C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et mosellans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise.

C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devançant la Libération en défilant dans Oyonnax.

C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire.

Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les



autres. Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.

Et portons fièrement le Bleuet de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent.

Aujourd'hui la flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans durant lesquels les Français n'ont jamais cessé de clamer :

Vive la République ! Et vive la France ! "

À la suite des discours, Marielle Barnier dépose une gerbe au pied du monument au mort.

Après la sonnerie au morts, une minute de silence est observée.

La cérémonie se termine aux notes de la Marseillaise.



## Enfouissement des lignes électriques Châtillon-Mensac, point final !

Il y a deux ou trois ans, la ligne électrique entre Châtillon et Mensac (et qui continue plus loin...) a été enfouie sous la route départementale, mis à part un tronçon qui a été enterré dans la "vieille route" qui joignait autrefois Mensac à Châtillon. À l'occasion de ces travaux, on a d'ailleurs pu revoir la largeur initiale de cette vieille route, grignotée au fil des ans par la végétation !

À la suite de cet enfouissement, l'ancien matériel (poteaux et fils) ne servait plus à rien et devait être démonté. Or, certains poteaux avaient été implantés à flanc de montagne, au-dessus de la vieille route.

L'entreprise Battaglino, basée à Tullins (38), spécialisée dans la dépose des poteaux et câbles électriques, a été mandatée par ENEDIS pour terminer le chantier. Tout ce qui était accessible aux

engins sur roues a été enlevé à la pelle mécanique et chargé sur un camion.

Restaient les poteaux plantés plus haut. Il a fallu faire appel à un hélicoptère. Les habitants de Mensac ont ainsi pu assister à l'envol de ces poteaux disgracieux et inutiles. L'hélicoptère les a apportés en bord de route. Aujourd'hui, le flanc de la montagne a retrouvé tout son aspect sauvage ; un petit point de plus pour notre paysage !

Huguette Maillefaud



## Une nouvelle toiture pour la cabane de Châtillon

Il est 5h00 du matin à Beaurières, le jeudi 23 novembre 2023, les onze ouvriers de l'entreprise BCB (Brun) se rassemblent et partent en véhicule, en direction du serre des Granges. Sacs à dos sur les épaules comprenant repas et outillages électroportatifs, ils empruntent le GR91 jusqu'à la cabane de Châtillon. Dès l'arrivée, un petit casse-croûte du matin est pris au refuge. Il faut reprendre des forces.

La météo est favorable, ciel bleu, temps ensoleillé avec une légère brise du nord.

L'équipe se met à l'ouvrage, les uns démontent le panneau solaire, le réchauffeur d'eau chaude, les premières tôles du toit puis tout le reste de la toiture datant de 1968. L'arase est vérifiée ou rectifiée et le premier bac acier (avec isolant) est présenté puis vissé directement dans la poutre



métallique à l'aide de vis auto-perforantes. Et ainsi de suite, arrête faitière, abergement de cheminée, rives, à 16h30 le toit est réalisé. Les ouvriers se rassemblent pour la photo souvenir. Il est temps de descendre le froid arrive et la nuit tombe.

M. Vincent



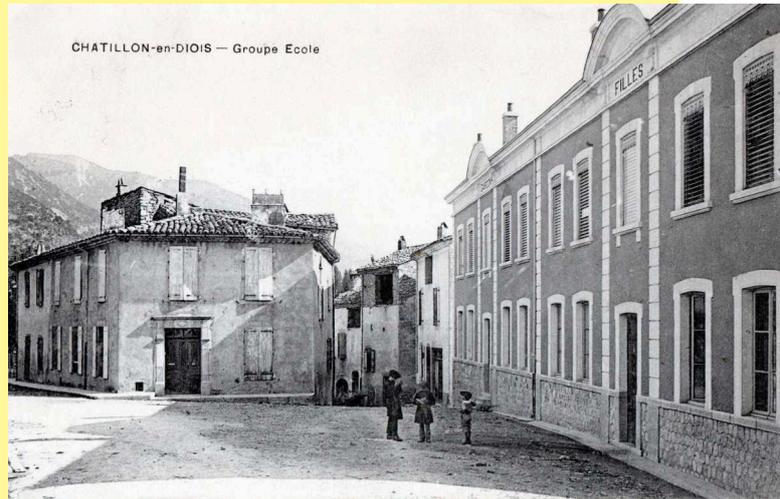
## École de Châtillon-Menglon : Inscriptions, rentrée de septembre 2024

La prévision des effectifs pour l'année prochaine nous alerte, une nouvelle fois, sur l'éventualité de fermeture d'une classe.

Afin de faire une estimation plus précise et pour éviter que l'inspectrice ne vienne faire un comptage le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée, nous demandons aux parents de nous signaler au plus tôt les nouvelles inscriptions.

Merci de vous adresser dès à présent à la Mairie.

Martine Vincent



## Mieux utiliser les bacs de tri des déchets.

Lors de la dernière commission "Zéro déchets" de la communauté de communes, il a été rapporté que si nos bacs de verre sont très bien triés, au contraire nos bacs jaunes se voient assez souvent refusés par le centre de tri et de valorisation de nos déchets.

Ils sont alors dirigés vers une chaîne de tri différente, ce qui entraîne un surcoût pour la collectivité, donc pour les contribuables que nous sommes.

Alors, pour quelles raisons nos bacs jaunes se voient-ils refoulés ?

- Premier problème, les cartons d'emballage marron ; il ne faut en aucun cas les déposer (même coupés en petits morceaux) dans les bacs jaunes. Il est impératif de déposer ces cartons en déchèterie.

- Deuxième problème, l'emboîtement des déchets les uns dans les autres. Par exemple le pot de petit suisse dans le pot de yaourt, dans le sachet de mozzarella, dans le sachet de gruyère, dans le sac vide de frites congelées, dans un pot de fromage blanc, le tout tassé dans un dernier emballage !) entraîne aussi un rejet de nos bacs jaunes. Il est important que chaque déchet soit jeté seul pour qu'il puisse être traité par la chaîne de tri automatique, qui n'est pas équipée pour déballer les paquets, mais qui par contre reconnaît la nature de chaque déchet

et l'oriente en fonction de cette nature.

Alors, nous comptons sur chacun d'entre nous pour que nos bacs jaunes soient acceptés et nos déchets dirigés vers la bonne filière !

Huguette Maillefaud

## Emballages



## Châtillon de France et d'Ailleurs Rectificatif !

Un compte rendu complet de ces deux journées est déjà paru dans l'Echo de novembre. Fruit de la fusion de 2 textes, l'un de la rédaction de l'Echo et l'autre de Roland Covarel, l'article contenait quelques coquilles ou manques corrigés ici :

En 2024, c'est Châtillon, commune du département de l'Allier (et pas de l'Indre) qui recevra les Châtillon de France et d'Ailleurs. Contrairement à ce qui était écrit, les habitants ne sont pas des Châtillonnois-ses, comme cela était indiqué sur Wikipedia, mais des Châtillonnois-es (Information vérifiée par l'Echo auprès de la mairie de Châtillon



et correction faite sur Wikipédia).

Par manque de place en novembre, le passage du drapeau n'était pas illustré : voici une photo

où Eric Vanoni remet le drapeau à Antony Lafay représentant la commune de Châtillon (Allier).

Ce correctif est aussi l'occasion de remercier encore les services administratifs et techniques de la mairie, les élus qui se sont impliqués dans la préparation de ces journées, particulièrement Martine Vincent, Monique Orand et Colette Moreau, et les bénévoles ayant fortement participé à l'organisation de ces journées : Joël Arnaud, Jean-Pierre Farjon et les absents de la photo : Richard Perrier, Serge Baude et Daniel Marouset.

## À propos des chiens dans le village et alentours

Des personnes se plaignent de la divagation de chiens. Il y a des règles, mais surtout il faut faire preuve de bon sens pour éviter les accidents (attaques, prédatons de la faune...). Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître. La divagation des chiens est interdite. Vous devez tenir votre

## Coupes affouagères 2024

Les personnes intéressées doivent se renseigner et s'inscrire à la mairie, **avant la fin janvier 2024**.

Attention :

- L'exploitation sur pied suppose d'avoir la capacité de sortir du bois du dessous de la piste,
- Les arbres et perches à exploiter portent une marque de l'État et le numéro du lot à la peinture,
- Tous les arbres non marqués sont réservés et ne doivent en aucun cas être abattus,

## Annonces de l'Association Châtillon Arts et Vigne

L'édition 2023 fut une réussite, et l'organisation fut, sur bien des points, un succès. Nous en voulons pour preuve une très bonne fréquentation lors de la fête du vin, de la nuit aux torches, de la flânerie aux bulles, de la visite des galeries, du carnaval des enfants, des bals et concerts...

### Un nouveau site web :

Nous avons le grand plaisir de vous informer de la naissance du nouveau site Internet de l'association : Ce site se veut plus moderne, évolutif et apportera

Il faut ajouter aussi que les remerciements vont à tous les hébergeurs qui ont reçu chez eux les Châtillonnais venus d'Ailleurs pour une ou deux nuits. Tous ceux qui se sont engagés en ce sens étaient invités au repas de gala. Telle est la tradition depuis 1995 date de la création de l'association. Merci à tous.

### Roland Covarel et l'Echo de Châtillon-en-Diois



chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes. En fait le chien doit toujours être sous le contrôle de son maître. Si le chien est difficile à contrôler, il doit être tenu en laisse.

Rappel : les propriétaires de chien doivent prendre soin de ramasser les déjections de leur animal. Des sacs sont disponibles dans des distributeurs en différents endroits du village (office de tourisme, champ de Foire).

- Les houppiers abandonnés sur la coupe doivent être dégagés,
- Le traînage des bois est interdit sur la piste,
- Les chemins et limites seront nettoyés.

Pour mémoire les personnes qui peuvent se porter candidates doivent habiter la commune et s'engager à utiliser ce bois pour leur besoin personnel. Il faut noter que les coupes seront situées sur l'ensemble de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois.

Le prix sera de 100 € le lot de 10 stères.

au fil du temps de nouvelles fonctionnalités. Nous remercions bien chaleureusement Christine Riou la créatrice du site pour son excellent travail.

### Un thème pour 2024 :

En référence à l'anniversaire de la libération, "LES JOURS HEUREUX" sera le thème du prochain festival 2024 qui se déroulera du 04 au 12 août compris. Toute l'équipe du festival est déjà à pied d'œuvre. Les appels à candidatures pour le Village Galerie et la réalisation de l'affiche sont lancés.

### On cherche des bénévoles :

Les retours faits par les festivaliers et nos propres constats, nous permettront d'apporter les

améliorations. Victimes de notre succès, un gros défi nous attend pour la soirée des cabanons : accueil, choix de l'animation, distribution des repas... autant d'éléments qu'il nous tient à cœur d'améliorer. Un grand merci pour les retours reçus. Comme vous le savez, le festival est organisé par une équipe entièrement bénévole : aussi, si vous avez un peu de temps ou des compétences à partager, n'hésitez pas à vous manifester pour nous épauler lors de cette semaine : des gros bras, des

petites mains, de la bonne volonté et un bon esprit... l'idée étant de pouvoir connaître les personnes qui s'engagent sur telle ou telle mission. Nous comptons aussi sur les vacanciers de la période estivale qui sont chaque année plus nombreux pour nous aider. Par avance merci.

**Pour nous joindre :** chatillonartsetvigne@free.fr  
ou par courrier : Association Arts et Vigne,  
3 rue du Reclus, 26410 Châtillon-en-Diois.

## Des nouvelles de la bibliothèque

### Un nom pour la bibliothèque municipale de Châtillon-en-Diois :

Lors du dernier conseil municipal et sur proposition de l'équipe de la bibliothèque, il a été voté à l'unanimité de donner le nom d'Yvonne Oddon à la Bibliothèque.

*Originaire de Menglon, bibliothécaire professionnelle, Yvonne Oddon a joué un grand rôle dans l'évolution des bibliothèques (classification des livres, créations des bibliobus ...) en France et même ailleurs par ses fonctions dans des organismes internationaux. Elle a aussi fait partie d'un des premiers réseaux de Résistance dit "Réseau du Musée de l'Homme".*

*On peut ajouter qu'elle a fait partie des initiateurs du bibliobus départemental de la Drôme en 1946 dont est issue la médiathèque départementale.*

### Animations à la bibliothèque :

"Les Nicod'spectives", c'est le livre d'aquarelles que Guy Nicod vient de publier !

**Du 28 novembre au 28 janvier, exposition** de quelques-unes de ses œuvres dans la bibliothèque.

Entrée libre et bon accueil assuré !

*Victime d'un AVC en 2013, Guy Nicod a découvert au cours de sa rééducation, le plaisir de la création en réalisant des sculptures et des peintures, source de joies qui lui étaient jusque-là inconnues. Il*

*regroupe dans cet ouvrage des aquarelles utilisant différentes techniques et sur des sujets divers (la mer, les bateaux, Venise, le Maroc) mêlées à des tableaux plus abstraits.*

**Dimanche 17 décembre de 10h à 12h**

**Rencontre avec Guy Nicod**, à la bibliothèque.

Si vous le souhaitez vous pourrez vous procurer son ouvrage.

Le livre est également disponible, dès à présent, à la librairie Mosaïque de Die.

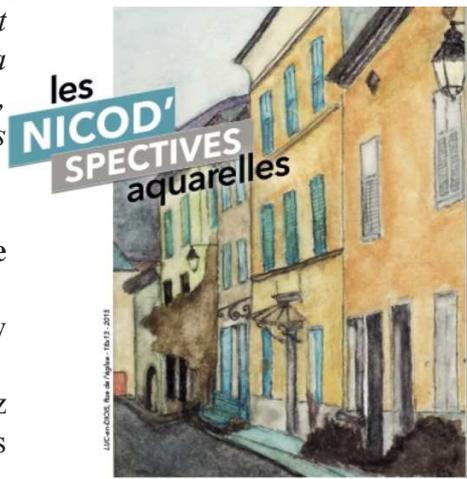
**Mardi 2 janvier, Les livres "Pop up" :** Une animation familiale "tout public" proposée par les bénévoles de la bibliothèque autour des livres animés (ou livres pop up) : ce sont des livres dans lesquels des éléments apparaissent en volume lors de l'ouverture ou qui comportent des éléments mobiles.

Vous écouterez un conte, vous pourrez feuilleter plusieurs livres, et fabriquer une carte "pop up".

Inscription conseillée :

courriel : bibliotheque@mairie-chatillonendiois.fr  
tél. 04 75 21 25 64.

**Pendant les vacances de Noël la bibliothèque sera ouverte aux horaires habituels.**



## Le Marché d'hiver se tiendra le 17 décembre

Organisé par l'association Art'Star, c'est le 4<sup>e</sup> marché de l'année. L'occasion de faire quelques

achats pour les fêtes de fin d'année et d'animer le cœur du village de Châtillon-en-Diois  
Venez nombreux !

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X